

**SERVICE GESTIONNAIRE DES FICHIERS
D'INCIDENTS DE PAIEMENT
SGFIP**

FICHER CENTRAL DES CHÈQUES (FCC)

**NOTICE D'UTILISATION POUR LA GESTION
DES CHEQUES PAYES EMIS EN INFRACTION
À UNE INTERDICTION D'EMETTRE DES CHEQUES
AU FICHER CENTRAL DES CHEQUES
PAR LE PORTAIL BANCAIRE INTERNET
DE LA BANQUE DE FRANCE**



Version mars 2023

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. GÉNÉRALITÉS.....	4
1.1 Structure de l'écran Accueil du Fichier central des chèques	4
1.2 Accès à la gestion des chèques payés	4
2. LA SAISIE D'UN DOSSIER DE DÉCLARATION	4
2.1 Cinématique.....	4
2.2 Étape n°1 : saisie du RIB.....	5
2.3 ÉTAPE N° 2 : SAISIE DES TITULAIRES.....	6
2.4 ÉTAPE N° 3 : SAISIE DES CHÈQUES PAYÉS.....	15
2.5 ÉTAPE N°4 : RÉCAPITULATIF.....	17
2.6 ÉTAPE N°5 : ENREGISTREMENT	18
3. La saisie d'un dossier de suppression	20
3.1 CINÉMATIQUE.....	20
3.2 ÉTAPE N° 1 : SAISIE DU RIB.....	20
3.3 ÉTAPE N° 2 : SUPPRESSION DES CHÈQUES PAYÉS.....	22
3.4 ÉTAPE N° 3 : RÉCAPITULATIF.....	23
3.5 ÉTAPE N° 4 : ENREGISTREMENT	24
4. Recherche du code commune INSEE	26

INTRODUCTION

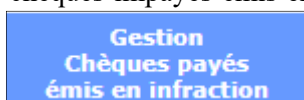
L'article R.131-34 du code monétaire et financier prévoit que « le tiré à qui est présenté au paiement un chèque émis sur le compte dont le titulaire est sous le coup d'une interdiction mise en œuvre à l'occasion d'un précédent incident doit en faire la déclaration à la Banque de France au plus tard le cinquième jour ouvré suivant la présentation ».

D'autre part, l'article R.131-35 du code monétaire et financier prévoit que « le tiré à qui est présenté au paiement un chèque émis sur un compte dont le titulaire est sous le coup d'une interdiction prononcée en application de l'article L163-6* doit, lorsque la date de présentation du chèque est comprise dans la période d'application de cette mesure, en faire la déclaration à la Banque de France au plus tard le cinquième jour ouvré suivant la présentation ».

SPÉCIFICITÉ DE LA GESTION DES CHÈQUES PAYÉS

L'attention est portée sur le fait que les déclarations et suppressions de chèques payés émis en infraction à une interdiction d'émettre des chèques ne sont pas intégrées dans la base de données du Fichier Central des Chèques contrairement aux chèques impayés émis en violation dont les déclarations doivent être

saisies en sélectionnant l'onglet



La consultation du Fichier Central des Chèques ne restituant jamais les chèques payés émis en violation d'une interdiction d'émettre des chèques, les opérateurs n'auront pas la possibilité, s'ils n'ont pas édité l'avis de remise, de vérifier que la déclaration ou la suppression a bien été réceptionnée par la Banque de France.

REMARQUE :

↳ Les descriptifs de personnes, physiques ou morales ou EIRL, illustrant le présent guide (reproductions d'écrans) sont des exemples fictifs.

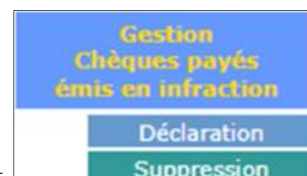
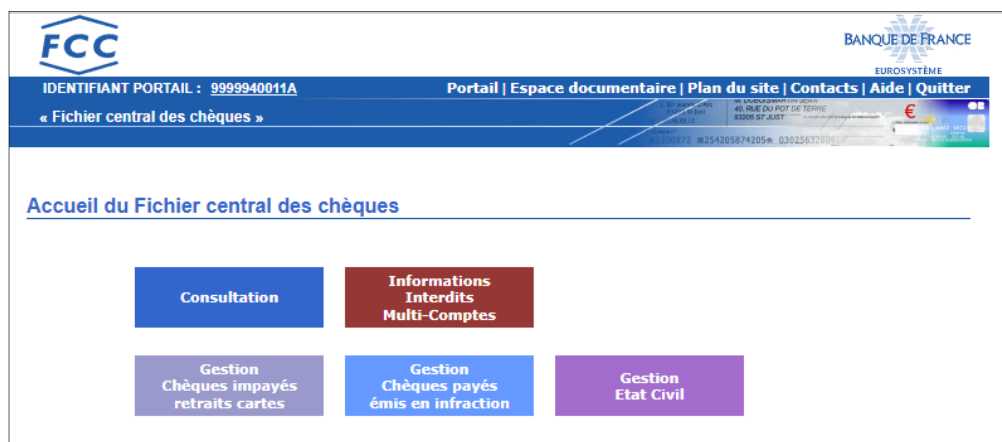
* Extrait de l'article L.163-6 : Dans tous les cas prévus aux articles L. 163-2 □ L. 163-4-1 et L. 163-7, le tribunal peut interdire au condamné pour une durée de cinq ans, d'émettre des chèques autres que ceux qui permettent exclusivement le retrait de fonds par le tireur auprès du tiré ou ceux qui sont certifiés. Cette interdiction peut être déclarée exécutoire par provision. Elle est assortie d'une injonction adressée au condamné d'avoir □ restituer aux banquiers qui les avaient délivrés les formules en sa possession et en celle de ses mandataires. Le tribunal peut ordonner, aux frais du condamné, la publication par extraits de la décision portant interdiction dans les journaux qu'il désigne et selon les modalités qu'il fixe. En conséquence de l'interdiction, tout banquier informé de celle-ci par la Banque de France doit s'abstenir de délivrer au condamné et □ ses mandataires des formules de chèques autres que celles mentionnées □ l'alinéa précédent.

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Structure de l'écran Accueil du Fichier central des chèques

Voir la notice d'utilisation pour la mise à jour du Fichier Central des Chèques par le Portail bancaire internet de la Banque de France.

1.2 Accès à la gestion des chèques payés



L'accès à la gestion des chèques payés s'opère en cliquant sur le l'onglet

2. LA SAISIE D'UN DOSSIER DE DÉCLARATION

2.1 Cinématique

Les différentes étapes de la saisie d'un dossier de déclaration sont symbolisées par un chemin de fer. Ces étapes sont au nombre de cinq, l'étape en cours est en surbrillance, les étapes franchies sont grisées



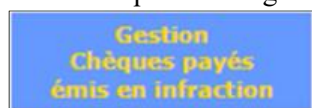
2.2 Étape n°1 : saisie du RIB

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter
IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A
FCC
Gestion Chèques payés émis en infraction
Retour Accueil
Déclaration de chèques payés émis en infraction
Dossier de déclaration
Saisie Rib | Saisie titulaire(s) | Saisie chèque(s) payé(s) | Récapitulatif | Enregistrement
Entrez le RIB => [] [] [] clé [?] Valider Effacer
Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers
BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :




Cet écran s'affiche après avoir cliqué sur l'onglet  qui apparaît lorsque l'on positionne

le curseur sur l'onglet




Descriptif :


La zone de travail comporte un formulaire qui permet de saisir la coordonnée bancaire sur laquelle la déclaration doit être enregistrée. Et dans ce cadre :

- un bouton  qui permet d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la composition de la coordonnée bancaire
- un bouton  qui permet de valider la saisie de la coordonnée bancaire
- un bouton  qui permet d'effacer la coordonnée saisie



Le bouton  permet de revenir sur la page [Accueil du Fichier central des chèques](#) à tout moment au cours de la saisie d'un dossier de déclaration.

Traitement :

L'opérateur saisit la coordonnée bancaire ainsi que la clé RIB et active le bouton .

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton , il enchaîne sur l'écran [Saisie titulaire\(s\)](#) (cf. §2.3).

Remarques :

L'opérateur peut saisir les seules coordonnées bancaires définies par le champ d'action de l'Identifiant portail

2.3 ETAPE N° 2 : SAISIE DES TITULAIRES

2.3.1 Choix type de titulaire à créer

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction

Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib — Saisie titulaire(s) — Saisie chèque(s) payé(s) — Récapitulatif — Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

Cochez la case correspondant à la nature de votre choix.

- Personne physique
- Personne morale immatriculée
- Personne morale non immatriculée ou EIRL

Annuler

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lors de la validation du RIB.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- trois boutons radio, exclusifs l'un de l'autre, qui permettent en cliquant dessus ou sur le libellé associé, de sélectionner le type de personne souhaité et d'afficher le formulaire de saisie du descriptif correspondant (personne physique, personne morale immatriculée ou personne morale non immatriculée ou EIRL).
- un bouton **Annuler** qui permet de revenir à l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

Traitement :

L'opérateur sélectionne le bouton radio du type de personne à créer.

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur sélectionne le bouton radio du type de personne à créer, l'enchaînement s'effectue :

- pour les personnes physiques sur :
 - l'écran « [Saisie du descriptif personne physique](#) » (cf. § 2.3.2)
- pour les personnes morales immatriculées sur :
 - l'écran « [Saisie du descriptif personne morale immatriculée](#) » (cf. § 2.3.3)
- pour les personnes morales non immatriculées ou les entrepreneurs individuels à responsabilité limitée (EIRL) sur :
 - l'écran « [Saisie du descriptif personne morale non immatriculée ou EIRL](#) » (cf. § 2.3.4)

2.3.2 Création d'une personne physique

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

Gestion Chèques payés émis en infraction | Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib | Saisie titulaire(s) | Saisie chèque(s) payé(s) | Récapitulatif | Enregistrement

↳ Saisie du descriptif personne physique

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

Entrez la clé bdf => * ?

Nom de famille *

Prénoms *

Nom marital

Prénoms

N° immatriculation si entrepreneur individuel PCS Rechercher

Date de naissance (JJ.MM.SSAA) * Sexe * Masculin Féminin

Lieu de naissance France (DOM, COM) Étranger

Code département (2 caractères) * ?

Code Insee Commune (3 chiffres) * Rechercher

Adresse France (DOM, COM) Étranger

Bât, n° et voie

Libellé localité * ?

Code postal *

* : Rubriques obligatoires

Valider Annuler

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lors de la sélection du bouton radio Personne physique

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- un formulaire de saisie des données d'état civil du titulaire avec :
 - la clé BDF ainsi qu'un bouton ? permettant d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la composition de la clé BDF des personnes physiques
 - les données nominatives
 - * la zone « Nom de famille »
 - * la zone « Prénoms »
 - * la zone « Nom marital »
 - * la zone « Prénoms » (prénoms maritaux)
 - * la zone « N° immatriculation si entrepreneur individuel »
 - * la zone « PCS » avec son bouton Rechercher qui permet d'afficher la liste de ces codes

- * la zone « Date de naissance »
 - La Date de naissance est prise en compte pour la recherche de la commune Insee de naissance. Elle est obligatoire avant de cliquer sur le bouton **Rechercher** le cas échéant.
- * la zone « Sexe » avec ses deux boutons radio, exclusifs l'un de l'autre, à sélectionner

▪ le lieu de naissance :

- * si sélection du bouton radio « France (DOM, COM) »

The screenshot shows a form titled 'Lieu de naissance'. At the top, there are two radio buttons: 'France (DOM, COM)' (which is selected) and 'Étranger'. Below this, there are three input fields: 'Code département (2 caractères)', 'Code Insee Commune (3 chiffres)', and a 'Rechercher' button. The 'Code département' and 'Code Insee Commune' fields have a red asterisk and a question mark icon next to them, indicating they are required and have help available.

- la zone « Code département » et son bouton **?**
- la zone « Code Insee Commune » et son bouton **Rechercher** qui permet d'afficher la page d'aide en ligne à la recherche du code commune Insee (cf. §4).

Ce bouton **Rechercher** n'est accessible que si la date de naissance est déjà saisie. À défaut une fenêtre d'alerte s'ouvre avec le message « La date de naissance doit être renseignée pour ouvrir la boîte de recherche ! »

The screenshot shows a blue alert dialog box with the text: 'La date de naissance doit être renseignée pour ouvrir la boîte de recherche !'. There is an 'OK' button in the bottom right corner.

- * si sélection du bouton radio « Étranger »

The screenshot shows the same 'Lieu de naissance' form, but now the 'Étranger' radio button is selected. Below the radio buttons, there are two input fields: 'Libellé localité' and 'Pays'. Both fields have a red asterisk and a question mark icon next to them, indicating they are required and have help available. The 'Pays' field has a dropdown arrow icon.

- la zone « Libellé localité » et son bouton **?**
- la zone « Pays » et sa liste déroulante obtenue par un clic sur l'icône

▪ l'adresse :

- * si sélection du bouton radio « France (DOM, COM) »

The screenshot shows a form titled 'Adresse'. At the top, there are two radio buttons: 'France (DOM, COM)' (which is selected) and 'Étranger'. Below this, there are three input fields: 'Bât, n° et voie', 'Libellé localité', and 'Code postal'. The 'Libellé localité' and 'Code postal' fields have a red asterisk and a question mark icon next to them, indicating they are required and have help available.



- la zone « Bât, n° et voie »
- la zone « Libellé localité » et son bouton **?**

- la zone « Code postal »

* si sélection du bouton radio « Étranger »

Adresse	<input type="radio"/> France (DOM, COM)	<input checked="" type="radio"/> Étranger
Bât, n° et voie	<input type="text"/>	
Libellé localité	<input type="text"/>	* ?
Pays	<input type="text"/>	✓ *

- la zone « Bât, n° et voie »
- la zone « Libellé localité » et son bouton ?
- la zone « Pays » et sa liste déroulante obtenue par un clic sur l'icône ✓

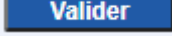
- un bouton  qui permet de valider la saisie du descriptif
- un bouton  qui permet de revenir à l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

Remarques :

Toutes les zones marquées d'un * doivent obligatoirement être servies.

Le bouton ? permet d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la donnée à saisir

Traitement :

L'opérateur saisit le descriptif du titulaire du compte et active le bouton 

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton , il enchaîne sur l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

L'opérateur peut :

- procéder à [l'ajout d'un nouveau titulaire](#) (cf. § 2.3.1)
- valider [la liste des titulaires saisis](#) (cf. § 2.3.5)

2.3.3 Création d'une personne morale immatriculée

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib Saisie titulaire(s) Saisie chèque(s) payé(s) Récapitulatif Enregistrement

↳ Saisie du descriptif personne morale immatriculée

Référence du RIB en cours : 30001 00639 88888888888 BDF POITIERS

Entrez la clé bdf => * ?

Dénomination *

Catégorie juridique * Rechercher

Adresse du siège France (DOM, COM) Étranger

Bât, n° et voie * ?

Libellé localité * ?

Code postal *

* : Rubriques obligatoires

Valider **Annuler**

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTEME

Accès :

Cet écran s'affiche lors de la sélection du bouton radio Personne morale immatriculée.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- un formulaire de saisie des données nominatives du titulaire avec :
 - la clé BDF ainsi qu'un bouton ? permettant d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la composition de la clé BDF des personnes morales immatriculées
 - les données nominatives
 - * la zone « Dénomination »
 - * la zone « Catégorie juridique » avec son bouton **Rechercher** qui permet d'afficher la liste de ces codes
 - l'adresse du siège :
 - * si sélection du bouton radio « France (DOM, COM) »

Adresse du siège France (DOM, COM) Étranger

Bât, n° et voie * ?



Libellé localité * ?

Code postal *

- la zone « Bât, n° et voie » et son bouton ?
- la zone « Libellé localité » et son bouton ?
- la zone « Code postal »

* si sélection du bouton radio « Étranger »

Adresse du siège	<input type="radio"/> France (DOM, COM)	<input checked="" type="radio"/> Étranger
Bât, n° et voie	<input type="text"/>	* ?
Libellé localité	<input type="text"/>	* ?
Pays	<input type="text"/>	* ▾

- la zone « Bât, n° et voie » et son bouton ?
 - la zone « Libellé localité » et son bouton ?
 - la zone « Pays » et sa liste déroulante obtenue par un clic sur l'icône ▾
- un bouton  qui permet de valider la saisie du descriptif
 - un bouton  qui permet de revenir à l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

Remarques :


Toutes les zones marquées d'un * doivent obligatoirement être servies.

Les boutons ? permettent d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la donnée à saisir.

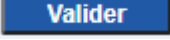
Cas particulier :

Doivent faire l'objet d'une déclaration par formulaire papier, les personnes morales immatriculées ayant leur siège en Polynésie Française ou en Nouvelle Calédonie lorsque leur numéro d'immatriculation de type RIDE ou TAHITI n'est pas connu et qu'elles disposent également d'un numéro SIREN ; prendre contact avec le service gestionnaire : fcc@banque-france.fr

Traitement :

L'opérateur saisit le descriptif du titulaire du compte et active le bouton  .

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton  , il enchaîne sur l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

L'opérateur peut :

- procéder à [l'ajout d'un nouveau titulaire](#) (cf. § 2.3.1)
- valider [la liste des titulaires saisis](#) (cf. § 2.3.5)

2.3.4 Création d'une personne morale non immatriculée ou d'un EIRL

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib Saisie titulaire(s) Saisie chèque(s) payé(s) Récapitulatif Enregistrement

↳ Saisie du descriptif personne morale non immatriculée ou EIRL

Référence du RIB en cours : 30001 00639 88888888888 BDF POITIERS

PERSONNE MORALE NON IMMATRICULÉE OU EIRL

Dénomination *

Catégorie juridique * **Rechercher**

Adresse du siège France (DOM, COM) Étranger

Bât, n° et voie * ?

Libellé localité * ?

Code postal *

* : Rubriques obligatoires

Valider **Annuler**

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s’affiche lors de la sélection du bouton radio Personne morale non immatriculée ou EIRL.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- un formulaire de saisie des données nominatives du titulaire avec :
 - le libellé « **PERSONNE MORALE NON IMMATRICULÉE OU EIRL** »
 - les données nominatives
 - * la zone « Dénomination »
 - * la zone « Catégorie juridique » avec son bouton **Rechercher** qui permet d’afficher la liste de ces codes
 - l’adresse du siège :
 - * si sélection du bouton radio « France (DOM, COM) »

Adresse du siège France (DOM, COM) Étranger

Bât, n° et voie * ?

Libellé localité * ?

Code postal *

 - la zone « Bât, n° et voie » et son bouton ?
 - la zone « Libellé localité » et son bouton ?
 - la zone « Code postal »
 - * si sélection du bouton radio « Étranger »

Adresse du siège	<input type="radio"/> France (DOM, COM)	<input checked="" type="radio"/> Étranger
Bât, n° et voie	<input type="text"/>	* ?
Libellé localité	<input type="text"/>	* ?
Pays	<input type="text"/>	▼ *

- la zone « Bât, n° et voie » et son bouton ?
 - la zone « Libellé localité » et son bouton ?
 - la zone « Pays » et sa liste déroulante obtenue par un clic sur l'icône ▼
- un bouton **Valider** qui permet de valider la saisie du descriptif
 - un bouton **Annuler** qui permet de revenir à l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

Remarques :

Toutes les zones marquées d'un * doivent obligatoirement être servies.

Les boutons ? permettent d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la donnée à saisir.

Traitement :

L'opérateur saisit le descriptif du titulaire du compte et active le bouton **Valider** .

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton **Valider** , il enchaîne sur l'écran [Titulaires rattachés](#) (cf. § 2.3.5).

L'opérateur peut :

- procéder à l'ajout [d'un nouveau titulaire](#) (cf. § 2.3.1)
- valider [la liste des titulaires saisis](#) (cf. § 2.3.5)

2.3.5 Titulaires rattachés

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction

Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib

Saisie titulaire(s)

Saisie chèque(s) payé(s)

Récapitulatif

Enregistrement

Titulaires rattachés

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

Pour ajouter un nouveau titulaire à la liste, cliquer sur "Ajouter un Titulaire".

CLÉ BDF

NOM DE FAMILLE * PRÉNOM(S) OU DÉNOMINATION SOCIALE

LIEU DE NAISSANCE OU ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

010200AZERT

AZERTY * LUC

086 POITIERS

99234567451

AZERTY AND CO

RUE DE LA BANQUE * POITIERS * 86000

PERSONNE MORALE NON IMMATRICULÉE OU EIRL

ASSOCIATION DES AZERTY

12 QUAI DE LA GARE * POITIERS * 86000

Ajouter un titulaire

Avertissement >> Nombre maximum de titulaires

Valider

Abandonner

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE

EUROSYSTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur valide la saisie d'un descriptif personne physique, personne morale immatriculée ou personne morale non immatriculée ou EIRL.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- un bouton **Ajouter un titulaire** qui permet de créer un titulaire
- un lien hypertexte [Nombre maximum de titulaires](#) qui permet d'accéder à la page d'aide en ligne relative au nombre maximal de titulaires d'un compte collectif pouvant être déclaré par internet
- un bouton **Valider** qui permet de valider la liste des titulaires saisis
- un bouton **Abandonner** qui permet d'abandonner la saisie du dossier en cours et de revenir à l'écran [Saisie du RIB](#) (cf. § 2.2).

Traitement :

L'opérateur sélectionne le bouton **Ajouter un titulaire** s'il souhaite créer un autre titulaire. Lorsque tous les titulaires ont été rattachés, il valide la liste en cliquant sur le bouton **Valider**

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton **Ajouter un titulaire**, il enchaîne sur l'écran qui lui permet de choisir [le type de titulaire à créer](#) (cf. § 2.3.1).

Lorsque l'opérateur active le bouton **Valider**, il enchaîne sur l'écran [Saisie des chèques payés](#) (cf. § 2.4)

2.4 ÉTAPE N° 3 : SAISIE DES CHÈQUES PAYÉS

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction | Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib | Saisie titulaire(s) | **Saisie chèque(s) payé(s)** | Récapitulatif | Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 88888888888 BDF POITIERS

SAISIE DE CHÈQUE PAYÉ ÉMIS EN INFRACTION

Date de création (JJ.MM.SSAA)	Date de présentation (JJ.MM.SSAA)	Nominal	Violations IB	Violations IJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ajouter le chèque

0 CHÈQUES PAYÉS ÉMIS EN INFRACTION SAISI(S) (10 maximum)

Modif	Suppr	Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations IB	Violations IJ
-------	-------	------------------	----------------------	---------	---------------	---------------

Confirmer | Abandonner

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME

Accès :





Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur valide la liste des titulaires à enregistrer

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- la zone de saisie de l'incident de paiement de chèque avec comme rubriques :
 - la date de création du chèque
 - la date de présentation du chèque
 - le montant nominal du chèque
 - les violations :
 - IB (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d'une interdiction bancaire)
 - IJ (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d'une interdiction judiciaire)
- un bouton **Ajouter le chèque** qui permet de valider la saisie et d'ajouter le chèque à la liste des chèques payés à enregistrer
- la zone récapitulative de saisie qui reprend pour chaque chèque payé listé, les données des rubriques


énoncées ci-dessus avec en plus :


- un bouton  qui permet de modifier les caractéristiques du chèque. Les données de celui-ci sont alors réaffichées dans les zones du cadre de saisie
- un bouton  qui permet de supprimer le chèque saisi. Une boîte d'alerte demande de confirmer la suppression de celui-ci
- un bouton  qui permet de confirmer la liste des chèques payés saisis
- un bouton  qui permet d'abandonner la saisie du dossier en cours et de revenir à l'écran [Saisie du RIB](#) (cf. § 2.2).

Cas particuliers :

Les chèques postdatés doivent faire l'objet d'une déclaration par formulaire papier ; prendre contact avec le service gestionnaire : fcc@banque-france.fr

Traitement :

L'opérateur procède à la saisie d'un chèque payé et active le bouton  pour ajouter celui-ci à la liste. Il procède ainsi pour chaque chèque à enregistrer.

Lorsque tous les chèques à enregistrer figurent sur la liste des chèques payés saisis, l'opérateur active le bouton  pour valider sa saisie.

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton , il enchaîne sur l'écran [Récapitulatif](#) (cf. § 2.5).



Lorsque l'opérateur doit enregistrer plus de 10 chèques payés, il effectue une première saisie pour les 10 premiers chèques puis procède autant de fois que nécessaire à l'enregistrement des chèques payés suivants en effectuant de nouvelles saisies pour chaque lot de 10 incidents.

2.5 ÉTAPE N°4 : RÉCAPITULATIF

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction

Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction

Dossier de déclaration

Saisie Rib — Saisie titulaire(s) — Saisie chèque(s) payé(s) — **Récapitulatif** — Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 88888888888 BDF POITIERS

3 TITULAIRE(S) RATTACHÉ(S)

010200AZERT
AZERTY * LUC
086 POITIERS

99234567451
AZERTY AND CO
RUE DE LA BANQUE * POITIERS * 86000

PERSONNE MORALE NON IMMATRICULÉE OU EURL
ASSOCIATION DES AZERTY
12 QUAI DE LA GARE * POITIERS * 86000

1 CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION SAISI(S)

Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations	
			IB	IJ
01.10.2021	10.10.2021	1 000	O	N

Enregistrer Abandonner

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur active le bouton **Confirmer** de l'écran de saisie chèques payés.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- un cadre intitulé « **TITULAIRE(S) RATTACHÉ(S)** » où figurent les données d'état civil des titulaires à enregistrer
- un cadre intitulé « **CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION SAISI(S)** » où figure le détail des chèques payés à enregistrer
- un bouton **Enregistrer** qui permet d'enregistrer la saisie effectuée
- un bouton **Abandonner** qui permet d'abandonner la saisie du dossier en cours et de revenir à l'écran [Saisie du RIB](#) (cf. § 2.2).

Traitement :

L'opérateur vérifie les données affichées et active le bouton **Enregistrer**

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton **Enregistrer**, il enchaîne sur l'écran [Enregistrement](#) (cf. § 2.6)

2.6 ÉTAPE N°5 : ENREGISTREMENT

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A


Gestion Chèques payés émis en infraction Retour Accueil

Déclaration de chèques payés émis en infraction 26.10.2021 - 16:06:29

Dossier de déclaration

Saisie Rib Saisie titulaire(s) Saisie chèque(s) payé(s) Récapitulatif Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

 Votre déclaration a été remise à la Banque de France.

3 TITULAIRE(S) RATTACHÉ(S)

010200AZERT
AZERTY * LUC
086 POITIERS

99234567451
AZERTY AND CO
RUE DE LA BANQUE * POITIERS * 86000

PERSONNE MORALE NON IMMATRICULÉE OU EIRL
ASSOCIATION DES AZERTY
12 QUAI DE LA GARE * POITIERS * 86000


1 CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION DÉCLARÉ(S)

Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations	
			IB	IJ
01.10.2021	02.10.2021	500	O	N

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers



BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur active le bouton  de l'écran récapitulatif.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- une icône  permettant d'imprimer un compte-rendu de REMISE
- une zone «  **« Votre déclaration a été remise à la Banque de France. »** attestant que la déclaration a été déposée au FCC géré par la Banque de France
- un cadre intitulé « **TITULAIRE(S) RATTACHÉ(S)** » où figurent les données d'état civil des titulaires déclarés
- un cadre intitulé « **CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION DÉCLARÉ(S)** » où figure le détail des chèques payés

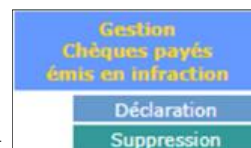
Traitement :

L'opérateur active le bouton  pour obtenir un avis de REMISE

Enchaînement :

L'opérateur peut :

- effectuer une mise à jour sur chèque payé en cliquant sur l'onglet



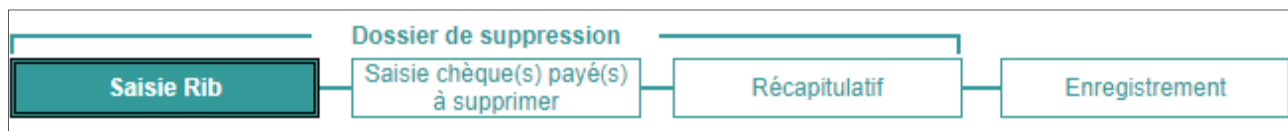
- Revenir sur la page en cliquant sur l'onglet

Retour Accueil

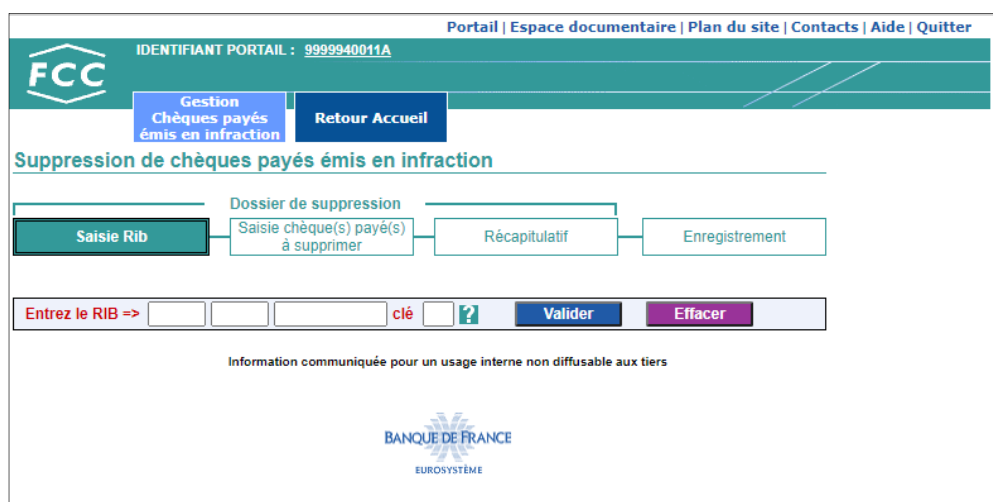
3. La saisie d'un dossier de suppression

3.1 CINÉMATIQUE

Les différentes étapes de la saisie d'un dossier de suppression sont symbolisées par un chemin de fer. Ces étapes sont au nombre de quatre, l'étape en cours est en surbrillance, les étapes franchies sont grisées.



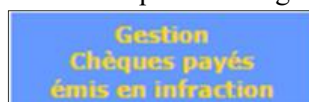
3.2 ÉTAPE N° 1 : SAISIE DU RIB



Accès :

Cet écran s'affiche après avoir cliqué sur l'onglet **Suppression** qui apparaît lorsque l'on positionne

le curseur sur l'onglet



Descriptif :


La zone de travail comporte :

- un formulaire qui permet de saisir la coordonnée bancaire sur laquelle la suppression doit être enregistrée. Et dans ce cadre :
 - un bouton **?** qui permet d'accéder à la page d'aide en ligne relative à la composition de la coordonnée bancaire
 - un bouton **Valider** qui permet de valider la saisie de la coordonnée bancaire
 - un bouton **Effacer** qui permet d'effacer la coordonnée saisie

Traitement :

L'opérateur saisit la coordonnée bancaire ainsi que la clé RIB et active le bouton **Valider**.

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton , il enchaîne sur l'écran [Saisie chèque\(s\) payé\(s\) à supprimer](#) (cf. § 3.3).

Remarques :

L'opérateur peut mettre à jour les seules coordonnées bancaires définies par le champ d'action de l'Identifiant portail.

3.3 ÉTAPE N° 2 : SUPPRESSION DES CHÈQUES PAYÉS

IDENTIFIANT PORTAL : 9999940011A

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction | Retour Accueil

Suppression de chèques payés émis en infraction

Saisie Rib | Dossier de suppression | Saisie chèque(s) payé(s) à supprimer | Récapitulatif | Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

SAISIE DE CHÈQUE PAYÉ ÉMIS EN INFRACTION À SUPPRIMER

Date de création (JJ.MM.SSAA)	Date de présentation (JJ.MM.SSAA)	Nominal	Violations	
			IB	IJ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ajouter le chèque à supprimer

0 CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION SAISI(S) À SUPPRIMER (10 maximum)

Modif	Suppr	Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations	
					IB	IJ

Confirmer | Abandonner

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers



BANQUE DE FRANCE EUROSYSTEME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur valide la saisie de la coordonnée bancaire

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- la zone de saisie de l'incident de paiement de chèque avec comme rubriques :
 - la date de création du chèque
 - la date de présentation du chèque
 - le montant nominal du chèque
 - les violations :
 - IB (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d'une interdiction bancaire)
 - IJ (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d'une interdiction judiciaire)
- un bouton **Ajouter le chèque à supprimer** qui permet de valider la saisie et d'ajouter le chèque à la liste des chèques payés à supprimer
- la zone récapitulative de saisie qui reprend pour chaque chèque payé listé, les données des rubriques énoncées ci-dessus avec en plus :
 - un bouton  qui permet de modifier les caractéristiques du chèque. Les données de celui-ci sont alors réaffichées dans les zones du cadre de saisie
 - un bouton  qui permet de supprimer le chèque saisi. Une boîte d'alerte demande de confirmer la suppression de celui-ci
- un bouton **Confirmer** qui permet de confirmer la liste des chèques payés saisis
- un bouton **Abandonner** qui permet d'abandonner la saisie du dossier en cours et de revenir à l'écran « Saisie du RIB »

Cas particuliers :

Les chèques postdatés doivent faire l'objet d'une déclaration par formulaire papier ; prendre contact avec le service gestionnaire : fcc@banque-france.fr

Traitement :

L'opérateur procède à la saisie d'un chèque payé et active le bouton **Ajouter le chèque à supprimer** pour ajouter celui-ci à la liste.

Il procède ainsi pour chaque chèque à supprimer.

Lorsque tous les chèques à supprimer figurent sur la liste des chèques payés, l'opérateur active le bouton **Confirmer** pour valider sa saisie.

Enchaînement :

Lorsque l'opérateur active le bouton **Confirmer**, il enchaîne sur l'écran [Récapitulatif](#) (cf. § 3.4).



Lorsque l'opérateur doit supprimer plus de 10 chèques payés, il effectue une première saisie pour les 10 premiers chèques puis procède autant de fois que nécessaire à la suppression des chèques payés suivants en effectuant de nouvelles saisies pour chaque lot de 10 incidents.

3.4 ÉTAPE N° 3 : RÉCAPITULATIF

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction

Retour Accueil

Suppression de chèques payés émis en infraction

Dossier de suppression

Saisie Rib → Saisie chèque(s) payé(s) à supprimer → **Récapitulatif** → Enregistrement

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

1 CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION À SUPPRIMER				
Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations	
			IB	IJ
01.10.2021	02.10.2021	5 000	O	N

Enregistrer **Abandonner**

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers

BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur active le bouton **Confirmer** de l'écran de saisie de chèques payés à supprimer.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- le nombre de **CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION À SUPPRIMER**
- le détail des incidents à supprimer avec pour chacun d’eux :
 - la date de création du chèque
 - la date de présentation du chèque
 - le montant nominal du chèque
 - les violations :
 - IB (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d’une interdiction bancaire)
 - IJ (à cocher lorsque le chèque est émis en violation d’une interdiction judiciaire)
- un bouton **Enregistrer** qui permet d’enregistrer la suppression demandée
- un bouton **Abandonner** qui permet d’abandonner la saisie du dossier en cours et de revenir à l’écran **Saisie du RIB** (cf. § 3.2).

Traitement :

L’opérateur vérifie les données des chèques payés à supprimer et active le bouton **Enregistrer**

Enchaînement :

Lorsque l’opérateur active le bouton, **Enregistrer**, il enchaîne sur l’écran **Enregistrement** (cf. § 3.5).

3.5 ÉTAPE N° 4 : ENREGISTREMENT

Portail | Espace documentaire | Plan du site | Contacts | Aide | Quitter

IDENTIFIANT PORTAIL : 9999940011A

FCC

Gestion Chèques payés émis en infraction | Retour Accueil

Suppression de chèques payés émis en infraction 26.10.2021 - 16:55:36

Dossier de suppression

Saisie Rib | Saisie chèque(s) payé(s) à supprimer | Récapitulatif | **Enregistrement**

Référence du RIB en cours : 30001 00639 8888888888 BDF POITIERS

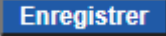
Votre suppression a été remise à la Banque de France.

1 CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION SUPPRIMÉ(S)					
Date de création	Date de présentation	Nominal	Violations		
01.10.2021	02.10.2021	5 000	IB	IJ	
			O	N	

Information communiquée pour un usage interne non diffusable aux tiers



BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

Accès :

Cet écran s'affiche lorsque l'opérateur active le bouton  de l'écran récapitulatif.

Descriptif :

La zone de travail comporte :

- une icône  permettant d'imprimer un compte-rendu de REMISE
- une zone «  **Votre suppression a été remise à la Banque de France.** » attestant que la suppression a été remise au FCC géré par la Banque de France
- un cadre intitulé « **CHÈQUE(S) PAYÉ(S) ÉMIS EN INFRACTION SUPPRIMÉ(S)** » où figure le détail des chèques

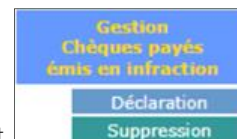
Traitement :

L'opérateur active le bouton  pour obtenir un avis de REMISE

Enchaînement :

L'opérateur peut :

- effectuer une mise à jour sur chèque payé en cliquant sur l'onglet



- Revenir sur la page en cliquant sur l'onglet



4. Recherche du code commune INSEE

Lieu de naissance	<input checked="" type="radio"/> France (DOM, COM)	<input type="radio"/> Étranger
Code département (2 caractères)	<input type="text" value="25"/> *	<input type="text" value="?"/>
Code Insee Commune (3 chiffres)	<input type="text" value=""/>	<input type="button" value="Rechercher"/>

Cette page s'obtient en cliquant sur le bouton associé à la zone de saisie du code INSEE. La date de naissance préalablement saisie est prise en compte pour trouver la commune INSEE.


L'opérateur :

- saisit au maximum deux mots compris dans le libellé de la commune à rechercher.
- lance la recherche en cliquant sur le bouton
- sélectionne le libellé de la commune de naissance de son client

Recherche du code commune INSEE

Veuillez saisir le nom de la commune à rechercher

Département	<input type="text" value="25"/> ?
Saisissez la commune =>	<input type="text" value="DC"/>
	<input type="button" value="Rechercher"/> <input type="button" value="Effacer"/>

 Cliquez sur votre sélection

RÉSULTAT DE LA RECHERCHE	
Code	Libellé commune
25070	<u>BOLANDOZ</u>
25105	<u>BYANS-SUR-DOUBS</u>
25191	<u>DAMPIERRE-SUR-LE-DOUBS</u>
25201	<u>DOMMARTIN</u>
25202	<u>DOMPIERRE-LES-TILLEULS</u>
25203	<u>DOMPREL</u>
25204	<u>DOUBS</u>
25205	<u>DOULAIZE</u>
25315	<u>ISLE-SUR-LE-DOUBS L'</u>
25345	<u>LONGEVILLE-SUR-DOUBS</u>
25384	<u>MONDON</u>
25387	<u>MONTANDON</u>
25389	<u>MONTBELIARDOT</u>
25439	<u>OUGNEY-DOUVOT</u>
25461	<u>POMPIERRE-SUR-DOUBS</u>
25568	<u>TOURNEDOZ</u>
25586	<u>VANDONCOURT</u>

⇒ Cette fenêtre se ferme automatiquement et les zones de saisie se complètent avec le code et libellé commune INSEE